

AIDE AUX VICTIMES DE SINISTRES

Vous êtes victime d'un sinistre, matériel ou corporel, www.aidasinistre.fr vous met en relation avec une Association, un Juriste, un Expert d'Assurés, des Techniciens d'après-sinistre (nettoyage et dépollution) ou un Psychologue Clinicien, pour vous aider. Vous pouvez aussi vous procurer le certificat d'intempéries nécessaire à votre dossier.

Vous êtes victime de fissures, de malfaçons ou d'un litige concernant votre construction, un Expert indépendant en bâtiment est là pour vous aider.



**Ne restez pas seul(e),
AIDASINISTRE.FR vous
apporte l'aide dont vous
avez besoin.**

FAIRE FACE ENSEMBLE

SAS Aidasinistre,
Siret N°850 456 526 00027, RCS Blois
ÉCOPARC d'Affaires, Domaine de Villemorant
41210 NEUNG-SUR-BEUVRON